

**Q** Je vous remercie de ce que vous êtes disposé à nourrir mon âme. Dans la Genèse, selon la révélation sur la semence de la discorde, il dit que Caïn est parti dans le pays de Nod où il s'est marié; quelle était cette femme?

**R** Premièrement, nous trouvons exactement dans Genèse 4.16-17 ce qui est écrit à ce sujet: *“Puis, Caïn s'éloigna de la face de l'Eternel, et habita dans la terre de Nod, à l'orient d'Eden. Caïn connut sa femme; elle conçut, et enfanta Hénoc. Il bâtit ensuite une ville, et il donna à cette ville le nom de son fils Hénoc”*.

Il n'est pas indiqué que c'est à cet endroit précis que Caïn trouva sa femme, et qu'il se maria (cela ne nous est pas précisé dans la Bible). Il nous est simplement indiqué que c'est là qu'il l'a connue, dans le sens charnel (relation physique), et qu'elle enfanta un fils du nom d'Hénoc.

En ce temps-là, il n'y avait sur la terre que la première génération provenant uniquement d'Adam et d'Eve. Dans Genèse 5.4 nous trouvons le résumé de leur vie: *“Les jours d'Adam, après la naissance de Seth, furent de huit cents ans; et il engendra **des fils et des filles**”*. La Bible ne nous indique pas le nombre d'enfants qu'Adam a eu, mais en vivant 930 ans (Gen. 5.5), il faut admettre qu'ils se sont beaucoup multipliés. C'est la raison pour laquelle les frères devaient se marier avec leurs sœurs, jusqu'à l'apparition des générations suivantes. Ils ne faisaient qu'accomplir la Parole de Genèse 1.28: *“Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre”*.

C'est pour cette raison que nous pouvons dire avec certitude que la femme de Caïn fut sa sœur ou l'une de ses proches parentés. La race humaine n'était pas encore corrompue et le mariage entre parentés était possible en ce temps-là. La loi interdisant le mariage entre frères et sœurs, ou proche parenté, n'a été donnée par l'Eternel qu'au temps de Moïse (Lév. 18). Dans cette période précédant celle de Moïse, il n'y avait donc aucune désobéissance à la loi divine lorsque des proches parents se mariaient entre eux. Dans la Bible nous trouvons des exemples de ces faits pendant cette période: Abraham s'était marié avec sa demi-sœur (Gen. 20.12), et Isaac était marié avec Rébecca qui était sa petite-cousine (Gen. 24.15).

C'est peut-être difficile de comprendre ces événements pour nous qui vivons dans ce temps, où ces relations entre frères et sœurs, ou proches parents, sont appelées incestueuses et interdites par la loi. Mais, il faut bien comprendre que lors de la création, tout ce que Dieu créa était *“très bon”* (Gen. 1.31). Sans vouloir entrer dans les détails techniques de la biologie, il est évident qu'au début le corps d'Adam et d'Eve était parfait, leurs gènes étaient sans défauts. Ce n'est que lorsque le péché s'introduisit dans la création, parfaite jusqu'alors, que celle-ci commença à dégénérer, et fut assujettie aux maladies, à la mort et à la décomposition. C'est sur une longue période qu'eurent lieu les conséquences de cette malédiction. Nous le voyons dans la Bible, alors que les années des premiers humains se chiffraient au commencement par des centaines d'années (Adam 930 ans, Seth 912 ans...). Alors la longévité diminua; (Abraham 175 ans, Isaac 180 ans, Jacob 147 ans, Joseph 110 ans, Moïse 120 ans, Josué 110 ans) et aujourd'hui la réalité se limite comme nous le trouvons dans le Psaume 90.10: *“Les jours de nos années s'élèvent à soixante-dix ans, Et, pour les plus robustes, à quatre-vingts ans”*.

Ce dérèglement de la création à cause de la malédiction sur le péché a causé jusqu'à nos jours toutes sortes de dérèglements dans le système génétique des êtres humains.

Toutefois, au début, ces effets ne se sont pas manifestés d'un seul coup dans les corps, mais progressivement dans les générations suivantes.

Pour protéger Sa création et Son peuple (après qu'il soit devenu assez nombreux pour que les mariages ne se fassent plus entre proches parents) l'Eternel donna la loi (du temps de Moïse), afin d'éviter les malformations dans la descendance. Aujourd'hui, plus le degré de parenté est proche, plus les défauts accumulés par les générations précédentes peuvent provoquer la naissance d'enfants ayant des malformations.

Nous devons bien comprendre que c'est le péché qui détruit les corps, et cela se voit bien aujourd'hui en observant ceux qui sont pris par de mauvaises passions. Nous voyons qu'ils sont marqués dans leur corps, mais plus particulièrement dans le visage (alcooliques, drogués, etc...). Nous voyons cela dès le début avec Caïn saisi de colère: *"Caïn fut très irrité, et son visage fut abattu"* (Gen. 4.5).

Cela doit nous rappeler ce que notre Seigneur Jésus-Christ a subi, lorsqu'il a porté Lui-même nos péchés, et cette malédiction dans Son propre corps. C'est pour cela qu'il est écrit dans Esaïe 52.14: *"De même qu'il a été pour plusieurs un sujet d'effroi, - **Tant son visage était défiguré, Tant son aspect différait de celui des fils de l'homme**",* et dans Esaïe 53.5: *"Mais **il était blessé pour nos péchés, Brisé pour nos iniquités**; Le châtiment qui nous donne la paix est tombé sur lui, Et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris"*.

Des personnes pensent et prétendent que Dieu change d'avis lorsqu'il donne de nouvelles directives, mais c'est bien plutôt à cause des changements survenus en nous et dans notre comportement à cause du péché, qu'il a dû établir des lois, et cela par égard pour nous dans Son amour. Dieu ne change jamais, comme nous le montre l'Ecriture de Jacques 1.16-17: *"Ne vous y trompez pas, mes frères bien-aimés: toute grâce excellente et tout don parfait descendent d'en haut, du Père des lumières, **chez lequel il n'y a ni changement ni ombre de variation**"*.